

AMNESTY INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

23 février 2012

Mali : le gouvernement doit cesser de bombarder les civils

Le gouvernement malien doit cesser de bombarder la population civile dans le nord du pays, a dit Amnesty International aujourd'hui, après le mort d'une fillette de 4 ans atteinte par un obus.

Fata Walette Ahmedou a été blessée hier après-midi lorsqu'un hélicoptère de l'armée a bombardé le campement de Kel Essouck près de Kidal, une ville située à quelque 1 600 km au nord-est de Bamako, la capitale. La fillette est morte de ses blessures ce matin.

Au moins douze autres personnes ont été blessées dans l'attaque, y compris Khawlata Walette Alladi qui a subi de graves blessures pelviennes et a été amputée d'une jambe. Une autre femme qui avait récemment accouché a été blessée à la tête.

« Ce sont les civils qui sont les victimes principales de ces bombardements aveugles. Au-delà des pertes humaines, ces bombardements ont décimé des dizaines de bovins, de chameaux et de chèvres qui constituent le moyen de subsistance des populations nomades touarègues », a dit Gaëtan Mootoo, chercheur d'Amnesty International sur l'Afrique de l'Ouest.

« Ces bombardements violent le droit international humanitaire et le gouvernement doit y mettre fin immédiatement »

La région de Kidal est bombardée par des hélicoptères de l'armée depuis le 11 février 2012.

Un témoin a dit à Amnesty International : *« Après l'attaque, quinze cartouches avec hélices ont été retrouvées. »*

Le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), un groupe d'opposition armé, a lancé une rébellion militaire le mois dernier dans le nord du pays.

Depuis lors, des dizaines de personnes ont été tuées et des milliers d'autres ont été déplacées suite aux affrontements qui opposent le MNLA et l'armée malienne. Beaucoup ont trouvé refuge dans les pays voisins, le Niger, le Burkina Faso et la Mauritanie.

Le 18 février 2012, le MNLA aurait tué Moussa Balobo Maïga, chef du village de Hombori, (environ 900 km nord-est de Bamako). Le MNLA a réfuté ces accusations et a accusé la gendarmerie malienne.

Amnesty International s'inquiète également des informations indiquant que, le 17 février 2012, deux Touaregs travaillant pour la Croix-Rouge ont été brièvement détenus et maltraités par l'armée à l'extérieur de la ville de Kidal.

« L'armée malienne et le MNLA doivent tout faire en leur pouvoir afin de protéger toute personne ne participant pas activement aux hostilités tels que cela est stipulé dans les Conventions de Genève », a dit Gaëtan Mootoo.

